

Arrêté du 4 juin 2004 relatif aux prescriptions générales applicables aux installations classées soumises à déclaration sous la rubrique 2930 relative aux ateliers de réparation et d'entretien de véhicules et engins à moteur, y compris les activités de ca

Coaching et Développement Personnel

Islamisme et Dérives radicalisées

Lois et décrets (LODA)

Abroge

Date	01/01/2014
Jurisdiction / Nature	ARRETE
NOR / Numéro	DEVP0430152A
URL Légifrance	https://www.legifrance.gouv.fr/loda/id/JORFTEXT000000619924

RÉSUMÉ OFFICIEL LÉGIFRANCE

[...] L'annexe a fait l'objet d'une publication au Bulletin officiel du ministère de l'écologie, du développement durable et de l'énergie, édition du 10 août 2013. [...] Elle est consultable au lien suivant : <https://www.bulletin-officiel.developpement-durable.gouv.fr/notice?id=Bulletinofficiel-0026977&reqId=331505d6-f429-40ff-a092-7bdfc00465d3&pos=20> [...]

[...] Le personnel est formé à la mise en œuvre de l'ensemble des moyens de secours contre l'incendie. [...] dans les lieux fréquentés par le personnel. [...]

[...] Le personnel est formé à la mise en œuvre de l'ensemble des moyens de secours contre l'incendie. [...] dans les lieux fréquentés par le personnel. [...]

[...]Le ministre de l'écologie et du développement durable, Vu la directive n° 99/13/CE du 11 mars 1999 relative[...]

TEXTES VISÉS

Le ministre de l'écologie et du développement durable, Vu la directive n° 99/13/CE du 11 mars 1999 relative à la réduction des émissions de composés organiques volatils dues à l'utilisation de solvants organiques dans certaines activités et installations ; Vu les titres Ier et II du livre II et les titres Ier et IV du livre V du code de l'environnement ; Vu le code du travail, et notamment les articles L. 233-5 et L. 233-5-1 ; Vu le décret n° 77-1133 du 21 septembre 1977 modifié pris pour l'application de la loi n° 76-663 du 19 juillet 1976 relative aux installations classées pour la protection de l'environnement ; Vu le décret n° 88-1231 du 29 décembre 1988 relatif aux substances et préparations dangereuses ; Vu l'arrêté du 20 avril 1994 relatif à la déclaration, la classification et l'étiquetage des substances ; Vu l'arrêté du 23 janvier 1997 relatif à la limitation des bruits émis dans l'environnement par les installations classées ; Vu l'avis du Conseil supérieur des installations classées en date du 13 mars 2003, Arrête :

RÉFÉRENCE

ARRETE DEVP0430152A du 1 janvier 2014, « Arrêté du 4 juin 2004 relatif aux prescriptions générales applicables aux installations classées soumises à déclaration sous la rubrique 2930 relative aux ateliers de réparation et d'entretien de véhicules et engins à moteur, y compris les activités de ca ». Disponible sur Légifrance :
<https://www.legifrance.gouv.fr/loda/id/JORFTEXT0000000619924> (consulté le 28 août 2026).